

Ville de Viroflay

Direction des Affaires scolaires et de la Jeunesse

2, place du Général de Gaulle / Viroflay

Tél. : 01 39 24 28 28 / www.ville-viroflay.fr

INSCRIPTION SCOLAIRE

Rentrée 2024

Pour l'entrée à l'école en petite section de maternelle des enfants âgés de 3 ans, nés du 1er janvier au 31 décembre 2021

Les préinscriptions scolaires pour la prochaine rentrée s'effectueront à partir du 30 janvier jusqu'au 30 avril 2024

En nous faisant parvenir la liste des documents suivants :

- livret de famille,
- justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- page de vaccination du carnet de santé ou certificat de vaccination de l'enfant,
- pour les parents séparés, la "grosse du tribunal" ou attestation des parents justifiant la garde de l'enfant.

Informations complémentaires : n° de portable et adresse courriel des parents.

L'ensemble de ces documents est à envoyer à la Direction des affaires scolaires et périscolaires via la messagerie :

enfance@ville-viroflay.fr

en précisant l'objet : **INSC2024**

Tout dossier non complet ne sera pas traité

Gwénola Teston



Maire adjoint

Chargée de la Vie scolaire, périscolaire
et de la Jeunesse

